



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 04512

Numéro SIREN : 532 848 090

Nom ou dénomination : 17 JUIN FICTION

Ce dépôt a été enregistré le 12/01/2017 sous le numéro de dépôt 2192



17 JUIN FICTION

SAS au capital de 7 500 €uros

**Siège social : 205 Rue Jean Jacques ROUSSEAU
92 130 ISSY LES MOULINEAUX**

RCS NANTERRE B 532 848 090

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Juillet 2014

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 juillet 2014 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société **17 JUIN FICTION** tels qu'ils sont joints au présent rapport
- La justification de nos appréciations
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'ML'.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823.9, du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre gérant et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 04 Décembre 2014

Pour la société LGA

Jean-Benoit MONNAIS



Commissaire aux Comptes

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 17 JUIN FICTION Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 205 Rue Jean-Jacques Rousseau 92130 ISSY LES MOULINEAUX Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 3 2 8 4 8 0 9 0 0 0 0 1 7 Néant *

				Exercice N clos le, 31 07 2014		N-1 31 07 2013		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 516 541	AG	1 516 541		
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	78 007	AK	4 500	73 507	21 749
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
Créances rattachées à des participations		BB		BC				
Autres titres immobilisés		BD		BE				
Prêts		BF		BG				
Autres immobilisations financières*		BH		BI				
TOTAL (II)		BJ	1 594 548	BK	1 521 041	73 507	21 749	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	50	BW	50		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 930	BY	2 930		
		Autres créances (3)	BZ	37 198	CA	37 198	139 672	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	21 022	CG	21 022	7 908		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI				
	TOTAL (III)	CJ	61 200	CK	61 200	147 580		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 655 748	IA	1 521 041	134 707	169 329	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		17 JUIN FICTION		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 500...)	DA	7 500	7 500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	750	750	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(31 129)	140 960	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(141 400)	(172 089)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	(164 280)	(22 879)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		6 729	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	109 134	12 516	
	Dettes fiscales et sociales	DY	432	38	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	175 754	172 926		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	13 666		
TOTAL (IV)	EC	298 986	192 209		
	Ecart de conversion passif* (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	134 707	169 329		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G	298 986	192 209	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H		6 729		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 17 JUIN FICTION

Néant *

		Exercice N				Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
	Production vendue	biens *	FD		FE	FF	
			services *	FG	10 756	FH	FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	10 756	FK	FL	10 756	
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN	55 507	17 999
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP		
	Autres produits (1) (11)				FQ	2	3
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	66 265
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	145 877	174 196
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	1 065	792
	Salaires et traitements*				FY		8 585
	Charges sociales (10)				FZ	1 295	4 319
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	3 750	750
			- dotations aux provisions*		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)				GE	52 069	8 117
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	204 056	196 759
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(137 791)	(178 756)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	3 610	595
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	3 610	595
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(3 610)	(595)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(141 400)	(179 352)

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		17 JUIN FICTION		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			10 190
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			10 190
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI			(10 190)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			(17 452)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	66 265		18 002
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	207 666		190 092
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(141 400)		(172 089)
RENVVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont	produits de location immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	3 610		595
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX			
	(9) Dont transferts de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

17 JUIN FICTION

S.A.S au capital de 7.500 Euros

Siège social : 205 Rue Jean-Jacques Rousseau

92130 ISSY LES MOULINEAUX

R.C.S. NANTERRE B 532 848 090

ANNEXE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 juillet 2014 dont le total est de 134.707 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total est de 207.666 euros et dégageant une perte de 141.400 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} août 2013 au 31 juillet 2014.

Les notes ou les tableaux n° I à XXVI ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Président.

Fait à Issy les Moulineaux, le 8 octobre 2014

17 JUIN FICTION
R.C.S. NANTERRE B 532 848 090

Elément N°	Objet du renseignement	Information	
		Jointe	NS..NA
I	. Modes et méthodes d'évaluation.....	X	
II	. Changement de méthode.....		X
III	. Consolidation.....		X
IV	. Immobilisations incorporelles.....		X
V	. Coût de production des immobilisations	X	
VI	. Filiales et participations.....		X
VII	. Mouvements de l'actif immobilisé.....	X	
VIII	. Avances et crédits aux dirigeants.....		X
IX	. Méthodes de calcul des amortissements et des provisions.....	X	
X	. Coût de production du stock.....		X
XI	. Eléments fongibles de l'actif circulant.....		X
XII	. Charges constatées d'avance } . Produits à recevoir sur créances }	X	
XIII	. Amortissements des primes de remboursement d'emprunts		X
XIV	. Capital social.....	X	
XV	. Dettes garanties par des sûretés réelles.....		X
XVI	. Produits constatés d'avance } . Charges à payer sur dettes }	X	
XVII	. Centralisation de postes du bilan.....	X	
XVIII	. Echéance des créances et des dettes...	X	
XIX	. Ecart de conversion.....		X
XX	. Crédit-bail.....		X
XXI	. Reprises d'amortissements.....		X
XXII	. Entreprises liées.....	X	
XXIII	. Méthodes de réévaluation.....		X
XXIV	. Engagements particuliers financiers...		X
XXV	. Parts bénéficiaires.....		X
XXVI	. Engagements.....		X

I . MODES ET MÉTHODES D'EVALUATION

1°) Hypothèse de base

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés dans le respect du principe de prudence, de l'indépendance des exercices, de régularité, de sincérité et d'image fidèle en présumant la continuité de l'exploitation.

2°) Règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Les règles générales appliquées résultent des dispositions du Plan Comptable Général.

3°) Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi des coûts nominaux exprimés en euros courants.

V . COÛT DE PRODUCTION DES IMMOBILISATIONS

Les charges financières relatives aux productions sont incorporées dans le coût de production d'immobilisations faites par l'entreprise pour elle-même.

Une quote-part de 3 % de frais généraux est intégrée dans le coût des productions audiovisuelles.

Le solde non imputé des frais généraux a été déduits des recettes brutes fiscales pour le calcul des amortissements.

VII . MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

Les mouvements de l'actif immobilisé sont détaillés dans le **tableau n° 2054** fourni ci-après en annexe.

La société ne détient pas de biens devant faire l'objet d'une décomposition.

Les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations, incorporelles, corporelles ou financières sont comptabilisées en charge.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 17 JUIN FICTION

Néant *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2			
								3			
								4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8	D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	1 539 041	KE	KF	55 507	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH	KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK	KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	MI		KM		KN	KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ	KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT	KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW	KX		
		Matériel de transport*				KY		KZ	LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC	LD		
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF	LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI	LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL	LM		
	TOTAL III					LN		LO	LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M	8T	
Autres participations					8U		8V	8W			
Autres titres immobilisés					IP		IR	IS			
Prêts et autres immobilisations financières					IT		IU	IV			
TOTAL IV					LQ		LR	LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	1 539 041	ØH	ØJ	55 507		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						1		3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	LW	IX	1 594 548
CORPORELLES	Terrains					IP		LX	LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB	MC	
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME	MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS		MG		MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers				IU		MM		MN	MO
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	MU
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW	MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ	NA	NB	
	Avances et acomptes					NC		ND	NE	NF	
	TOTAL III					IY		NG	NH	NI	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU	M7	ØW
Autres participations					IØ		ØX	ØY	ØZ		
Autres titres immobilisés					II		2B	2C	2D		
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	2F	2G		
TOTAL IV					I3		NJ	NK	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	ØL	ØM	1 594 548	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

IX . MÉTHODES DE CALCUL DES AMORTISSEMENTS ET DES PROVISIONS

1°) Amortissements

Les éléments d'actif immobilisé font l'objet de plans d'amortissement fonction de la durée et des conditions probables d'utilisation des biens, selon le mode linéaire ou dégressif.

La valeur nette comptable ainsi obtenue peut être considérée comme économiquement justifiée.

Aucune valeur résiduelle n'a été déduite des coûts amortissables dans la mesure où les immobilisations totalement amorties sont mises systématiquement au rebut sauf cas exceptionnel.

Aucun amortissement dérogatoire n'est comptabilisé, les amortissements fiscaux correspondent aux amortissements comptables.

Une provision est constatée si la valeur nette comptable en fin d'exercice est supérieure à la valeur vénale du bien.

Les productions audiovisuelles financées partiellement à l'aide de subventions sont prioritairement amorties à due concurrence du montant des subventions encaissées.

Les productions audiovisuelles sont amorties d'après leurs propres recettes après diminution éventuellement des frais d'exploitation et d'une quote-part des frais de fonctionnement de l'exercice.

Les productions non encore totalement amorties font l'objet d'un amortissement complémentaire dans les recettes nettes fiscales excédentaires d'autres productions totalement amorties. Cet amortissement complémentaire est limité selon le cas en fonction des coefficients déterminés par rapport à la date du DTDM.

En cas d'absences de recettes propres ou de recettes futures, les productions audiovisuelles sont amorties sur une période de 3 ans à compter de la date du visa d'exploitation.

En fin d'exercice, les valeurs nettes comptables sont comparées aux recettes nettes prévisionnelles, en cas d'insuffisance de recettes par rapport à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constatée dans les comptes.

L'état des amortissements est détaillé dans le **tableau n° 2055** fourni ci-après en annexe.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>17 JUIN FICTION</u>										Néant <input type="checkbox"/> *																
CADRE A																										
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice														
Frais d'établissement et de développement			TOTAL I			CY			EL			EM			EN											
Autres immobilisations incorporelles			TOTAL II			PE			1 517 291			PF			3 750			PG			PH			1 521 041		
Terrains			PI			PJ			PK			PL														
Constructions			PM			PN			PO			PQ														
Sur sol propre			PR			PS			PT			PU														
Sur sol d'autrui			PV			PW			PX			PY														
Inst. générales, agencements, aménagement des constructions			PZ			QA			QB			QC														
Installations techniques, matériel et outillage industriels			QD			QE			QF			QG														
Autres immobilisations			QH			QI			QJ			QK														
Inst. générales, agencements, aménagement divers			QL			QM			QN			QO														
corporelles			QP			QR			QS			QT														
Matériel de transport			QU			QV			QW			QX														
Matériel de bureau et informatique, mobilier			ØN			ØP			ØQ			ØR														
Emballages récupérables et divers			1 517 291			3 750			1 521 041																	
TOTAL III			ØN			ØP			ØQ			ØR														
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			1 517 291			3 750			1 521 041																	
CADRE B																										
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																										
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice												
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel														
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6																		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1																		
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8																		
Constructions		Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6																		
Sur sol propre		R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4																		
Sur sol d'autrui		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2																		
Inst. gales, agenc et am. des const.		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9																		
Inst. techniques mat. et outillage		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7																		
Autres immobilisations corporelles		U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5																		
Inst. gales, agenc ant. divers		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3																		
Matériel de transport		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1																		
Mat. bureau et inform. mobilier		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8																		
Emballages récup. et divers		NL			NM			NO																		
TOTAL III		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV																		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ																
Total général (I+II+III+IV)																										
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)																										
CADRE C																										
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice																
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9		Z8																
Primes de remboursement des obligations								SP		SR																

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

17 JUIN FICTION
R.C.S. NANTERRE B 532 848 090

2°) Provisions

L'état des provisions est détaillé dans le **tableau n° 2056** fourni ci-après en annexe.

Le tableau appelle les commentaires suivants :

- Il n'y a pas de provision réglementée
- Les provisions pour risques et charges ou pour dépréciation correspondent aux pertes encourues afférentes à l'exercice ou à l'amointrissement constaté de la valeur de nos éléments d'actif.

XII . CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE
PRODUITS A RECEVOIR SUR CRÉANCES

1°) Charges constatées d'avance

Aucune charge constatée d'avance n'a été comptabilisée à la clôture de l'exercice social.

2°) Produits à recevoir sur créances

Aucun produit à recevoir n'a été comptabilisé à la clôture de l'exercice social.

XIV . CAPITAL SOCIAL

Le tableau ci-après récapitule, par catégorie de titres composant le capital social, leur variation pendant l'exercice :

TITRES	Nombres de titres				Valeur	Montant
	Au 01.08.13	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	Au 31.07.14		
Action	750			750	10	7.500

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 17 JUIN FICTION

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

XVI . PRODUITS CONSTATES D'AVANCE CHARGES A PAYER SUR DETTES

1°) Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance comptabilisés en fin d'exercice se sont élevés à : 13.666 euros.

Ils correspondent par nature, à des éléments indiqués ci-dessous qui concernent des produits ou prestations non encore fournis à la date d'arrêté des comptes.

Préventes :	13.666
	=====

2°) Charges à payer sur dettes

La récapitulation, par nature de dettes, des charges à payer en fin d'exercice, se présente comme suit :

Fournisseurs : Factures non parvenues :	6.697
Etat : Charges à payer :	170
Associés : Intérêts à payer :	3.610

	10.477
	=====

XVII . CENTRALISATION DES POSTES DU BILAN

Les créances et les dettes (y compris celles représentées par des effets de commerce) figurant respectivement soit à l'actif, soit au passif et concernant des entreprises liées font l'objet de la récapitulation ci-après :

<u>ACTIF</u>	Entreprises liées
Capital souscrit non appelé.....	
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	
Participations.....	
Créances rattachées à des participations.....	
Autres titres immobilisés.....	
Prêts.....	
Autres immobilisations financières.....	
Avances et acomptes versés sur commandes.....	
Clients et comptes rattachés.....	
Autres créances.....	
Capital souscrit et appelé, non versé.....	
Valeurs mobilières de placement.....	
Charges à répartir.....	
Charges constatées d'avance.....	
Ecart de conversion.....	
Total	

<u>PASSIF</u>	Entreprises liées
Emprunts obligataires convertibles.....	
Autres emprunts obligataires.....	
Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit.....	
Emprunts et dettes financières diverses.....	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours...	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	100.984
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés...	
Autres dettes.....	175.754
Produits constatés d'avance.....	
Ecart de conversion.....	
Total	276.738

Une entreprise est considérée comme liée à une autre lorsqu'elle est susceptible d'être incluse par intégration globale dans un même ensemble.

XVIII . ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

L' état des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice est détaillé dans le **tableau n°2057** fourni ci-après en annexe.

XXII . ENTREPRISES LIÉES

Etant précisé que l'indication de la fraction des immobilisations financières, des créances et des dettes concernant les entreprises liées figure au **XVII** ci-dessus, les charges et les produits financiers avec ces entreprises ont été les suivants au cours de l'exercice :

- Charges financières :	3.610 euros
- Produits financiers :	euros

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 17 JUIN FICTION

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an		
				1		2		3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières	UT		UY		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA								
	Autres créances clients	UX	2 930		2 930					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO	ZI								
	Personnel et comptes rattachés	UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	17 452		17 452				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	19 156		19 156				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN							
		Divers	VP	590		590				
	Groupe et associés (2)	VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR								
	Charges constatées d'avance	VS								
	TOTAUX		VT	40 128	VU	40 128	VV			
RENOIS	(1) Montant des -- Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		
				1		2		3		
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y								
Autres emprunts obligataires (1)		7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG								
	à plus d'1 an à l'origine	VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A								
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	109 134		109 134					
Personnel et comptes rattachés		8C								
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	124		124					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	138		138					
	Obligations cautionnées	VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	170		170					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J								
Groupe et associés (2)		VI	175 754		175 754					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K								
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ								
Produits constatés d'avance		8L	13 666		13 666					
TOTAUX		VY	298 986	VZ	298 986					
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

17 JUIN FICTION

Société par actions simplifiée
Capital : 7 500 €
Siège social : 205 rue Jean-Jacques Rousseau
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
532 848 090 R.C.S. NANTERRE

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE A
L'ASSOCIEE UNIQUE
LE 27 JANVIER 2014**

DEUXIEME RESOLUTION

L'associée unique, après avoir constaté que le résultat de l'exercice clos le 31 juillet 2014 ressort en une perte de 141 400,36 € décide de l'affecter au compte « report à nouveau ».

L'associé unique prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende, au titre du précédent exercice.

Le Président



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Ch. G.', with a horizontal line underneath it.